



NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUDREY AZOULAY
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.education.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

Paris, le 19 octobre 2016

Lancement de l'appel à candidatures « Création en cours », résidences d'artistes à l'école

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication, lancent l'appel à candidatures « Création en cours ».

En pleine cohérence avec la priorité gouvernementale accordée à la jeunesse, « Création en cours » vise à renforcer la présence artistique en milieu scolaire et permet aux enfants du cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) de partager une expérience de création de longue durée avec un artiste. Ainsi l'appel à candidatures permettra d'installer 100 jeunes artistes issus de toutes les disciplines (spectacle vivant, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, livre, architecture, photographie, mode, arts numériques, etc.) en résidence dans les écoles et collèges les plus éloignés de la culture : quartiers prioritaires, territoires ruraux et périurbains, outremer.

Le dispositif « Création en cours » est une traduction concrète du principe de liberté de création promu en juillet dernier par la loi Liberté de création, architecture et patrimoine et de la notion d'éducation « par l'art » reconnue par la *Charte pour l'éducation artistique et culturelle*. Il contribue à l'insertion professionnelle des jeunes artistes tout en mettant en lumière la qualité des formations dispensées dans les écoles supérieures du secteur culturel. Il participe au Parcours d'éducation artistique et culturelle développé dans l'éducation nationale pour tous les élèves, et qui s'appuie sur trois piliers : l'acquisition de connaissances, les rencontres avec des artistes et des œuvres et la pratique artistique.

Selon Audrey AZOULAY « « Création en cours » permet aux enfants de vivre l'expérience de la création, au plus près des artistes, dans le cadre de l'école qui est le lieu par excellence de l'égalité républicaine et de la construction de la citoyenneté ».

Najat VALLAUD-BELKACEM souligne combien « « Création en cours » va contribuer à mettre en œuvre le Parcours d'éducation artistique et culturelle pour les élèves qui en bénéficieront. C'est un beau projet et une opportunité supplémentaire pour les élèves, en complément des enseignements artistiques et culturels que leur apporte l'école ».

L'appel à projets, ouvert jusqu'au 10 novembre 2016, s'adresse aux jeunes artistes diplômés des établissements d'enseignement supérieur du secteur culturel – notamment des écoles nationales supérieures sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

Les résidences démarreront à partir de janvier 2017 dans toute la France et seront documentées au fil de l'eau sur le portail dédié (www.creationencours.fr) et les réseaux sociaux.

« Création en cours » est piloté par l'établissement public de coopération culturelle « Médecis-Clichy-Montfermeil ».

Contacts presse :

Service de presse de Najat VALLAUD-BELKACEM : 01 55 55 30 10 – spresse@education.gouv.fr

Service de presse d'Audrey AZOULAY : 01 40 15 83 31 – service-presse@culture.gouv.fr